

## Je refuse d'aller en formation alors que je suis en repos

## Par evedu95, le 20/04/2017 à 12:32

bonjour la secrétaire de direction de mon travail m'a prévenu hier en fin d'après midi que je doit me rendre a une formation demain alors que je suis en repos de plus cette formation je l'ai déja faite le mois dernier j'ai refuser d'y aller suis je dans mes droits

## Par morobar, le 20/04/2017 à 17:37

Bonsoir,

Non

Du moins pas forcément.

Si vous n'avez pas déjà travaillé les 6 jours précédent votre repos, si l'employeur paie les heures de formation, votre attitude sera considérée comme de l'insubordination.

## Par evedu95, le 20/04/2017 à 17:44

merci pour votre réponse

j'ai obtenu gain de cause auprès de ma direction et du coup je serai en formation sur un jour travaillé.

Par <b>morobar</b> , le <b>20/04/2017</b> à <b>17:47</b>
C'est la meilleure méthode, d'exposer un problème avant d'ouvrir une controverse inutilement.